



DÉLIBÉRATION N° 14/2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 27

Votants : 27

OBJET : **URBANISME** **Création d'une voie communale**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt février, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 14 février 2025.

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Christophe VIEIRA – M. Daniel BAPTISTE – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Alexis VALLENT – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU – Mme Caroline GUIBOURT.

Mme Aurélie FERNANDES est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Laurence DUPONT, Adjointe au Maire en charge des Projets, Travaux et Urbanisme, informe l'assemblée que l'article 169 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 dite loi 3DS dispose que « (...) II. Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. (...) ».

Dans le cadre de l'actualisation de la Base Adresse Locale (BAL) de la Commune, il a été constaté que la parcelle cadastrée ZL n° 161 ne disposait pas d'adresse ce qui génère, notamment, des difficultés s'agissant de la distribution du courrier.

Au regard de la situation du lieu-dit cadastral sur la parcelle « Lardialeix », la Commune souhaite dénommer le chemin « Chemin de Lardialeix » et attribuer le numéro 2 à la parcelle précitée.

Considérant l'avis favorable de la Commission Urbanisme de la Commune en date du 16 décembre 2024, le **Conseil Municipal**, Mme Laurence DUPONT entendue, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la dénomination de la nouvelle voie « Chemin de Lardialeix »,
- **APPROUVE** l'attribution du numéro 2 à la parcelle cadastrée ZT n° 161,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 04.03.2025
Publié ou notifié
le : 04.03.2025

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

